

Nouvelles grilles Cat. C
AUGMENTATION DU COUT DE LA VIE...
BAISSE DE POUVOIR D'ACHAT...

Le mépris de la Ministre envers les fonctionnaires

Après la trahison du SEGUR qui laisse des milliers d'agents sans aucune augmentation (700 000 sur 1 200 000), les conséquences de l'inflation vont frapper durement le pouvoir d'achat de tous.

Les conséquences de l'inflation relayée par les médias sont des augmentations de :

- + 15% pour l'énergie (gaz 28%, électricité 5,9%, carburant 25% depuis 2019).
- + 7.4% pour les transports.
- + 3% pour l'alimentation avec des augmentations sur des produits comme : le café +5%, les pâtes + 10 à 20%, la viande + 5%.

Le ministère de la Transformation et de la Fonction publiques vient de communiquer aux organisations syndicales les **nouvelles grilles indiciaires pour les agents de catégorie C (au verso)**. L'actualisation de ces grilles a notamment été rendue nécessaire par la revalorisation, actée par décret le 30 septembre, du minimum de traitement dans la fonction publique. Et ce de manière à tenir compte de la hausse du Smic, effective depuis le 1^{er} octobre, mais aussi pour éviter que certains agents publics ne se retrouvent rémunérés en dessous du salaire minimum. **Des miettes au regard de la perte de pouvoir d'achat de ces 11 dernières années. Il y a eu 33,3% d'inflation en 20 ans et il manque 21% de revalorisation de la valeur du point. (4,6865€)**

La Ministre a présentée en conférence sociale les orientations du gouvernement en matière de mesure salariales, excluant toute mesure d'augmentation du point d'indice gelé depuis plus de 10 ans: **C'est la ministre de la destruction de la Fonction publique, de la destruction du point d'indice.** La Ministre a déclarée vouloir sortir de mesures généralisées pour des mesures ciblées notamment pour augmenter les bas salaires.

Traduction : les écarts de salaire vont se réduire. ... mais pas pour tout le monde les corps des Directeurs devraient obtenir des augmentations significatives... **Et pour les autres ?**

RIEN !!! ou quelques miettes...



Le SEGUR a ouvert une brèche qui consiste à stigmatiser, discriminer les agents entre eux en fonction des métiers en donnant à certains alors que l'hôpital en général et le CHU de Clermont-Ferrand en particulier ne peut pas fonctionner les uns sans les autres.

La CGT condamne cette politique de paupérisation des agents !

La CGT revendique :

- Le dégel du point d'indice..., rattrapage de la perte du pouvoir d'achat de 21%.
- 10% maintenant !
- La revalorisation de **TOUTES** les grilles indiciaires sans discrimination.
- La reconnaissance pour **TOUS** les agents Hospitaliers.



Avec la CGT, c'est tous ensemble que l'on gagnera !!!

Syndicat CGT du CHU de Clermont-Ferrand
GM/CMP: 51.864; 51.865 Estaing: 50.400; L. Michel: 50.803 ;
em@il: cgt@chu-clermontferrand.fr

Visitez notre site : <http://chuclermontferrand.reference-syndicale.fr>

ASHQ de classe normale
AEQ, djoint administratif
conducteur 1^{er} Cat ...



C1	Indice Majoré actuel	Gain en points (IM)	Indice Majoré au 1er janvier 2022	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
11	382	0	382		1 790,06 €
10	372	0	372	4 ans	1 743,20 €
9	354	9	363	3 ans	1 701,03 €
8	348	6	354	3 ans	1 658,85 €
7	342	9	351	3 ans	1 644,79 €
6	337	11	348	1 an	1 630,76 €
5	336	9	345	1 an	1 616,68 €
4	335	8	343	1 an	1 607,30 €
3	334	8	342	1 an	1 602,62 €
2	333	8	341	1 an	1 597,93 €
1	332	8	340	1 an	1 593,25 €

C2	Indice Majoré actuel	Gain en points (IM)	Indice Majoré au 1er janvier 2022	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
12	420	0	420		1 968,13 €
11	412	0	412	4 ans	1 930,64 €
10	404	0	404	3 ans	1 893,15 €
9	392	0	392	3 ans	1 836,92 €
8	380	0	380	2 ans	1 780,69 €
7	365	5	370	2 ans	1 733,83 €
6	354	11	365	1 an	1 710,40 €
5	346	14	360	1 an	1 686,97 €
4	338	16	354	1 an	1 658,85 €
3	336	10	346	1 an	1 621,36 €
2	335	8	343	1 an	1 607,30 €
1	334	7	341	1 an	1 597,93 €

ASHQ de classe supérieur,
OP 2, Agent de maîtrise,
Conducteur Ambulancier 2^{ème}
classe, Adjoint administratif
2^{ème} classe, AEQ ...



OP1, Agent de Maîtrise principal,
Conducteur Ambulancier 1^{ère}
classe, adjoint Adm 1^{ère} classe
principale, agent tech.
principal...



C3	Indice Majoré actuel	Gain en points (IM)	Indice Majoré au 1er janvier 2022	Durée dans l'échelon	Traitement indiciaire brut mensuel en €
10	473	0	473		2 216,49 €
9	450	0	450	3 ans	2 108,71 €
8	430	0	430	3 ans	2 014,99 €
7	415	0	415	3 ans	1 944,70 €
6	403	0	403	2 ans	1 888,47 €
5	393	0	393	2 ans	1 841,61 €
4	380	0	380	2 ans	1 780,69 €
3	368	0	368	2 ans	1 724,46 €
2	358	3	361	1 an	1 691,65 €
1	350	5	355	1 an	1 663,54 €

En complément, une année de bonification d'échelon devrait s'appliquer dès 2022.

Pour ne plus accepter de voir de **ZERO** sur les évolutions des grilles indiciaires... **rejoignez la CGT !!!**